

# Une étude sur *ne* explétif\*

Jaiho LEEM (Université de Yonsei)

- Table des matières •
1. Introduction
  2. Observation
    - 2.1 Usage typique
    - 2.2 Classification et nuance
  3. Etudes précédentes
    - 3.1 Grammaires
    - 3.2 Etudes linguistiques
      - 3.2.1 Approches sémantiques
      - 3.2.2 Approche pragmatique
  4. Une autre analyse
  5. Conclusions

## 1. Introduction

On sait que *ne* explétif en français est toujours problématique. On ne comprend même pas exactement pourquoi le nom catégoriel de ce *ne* est explétif, parce que ce nom désigne “remplir” depuis sa forme latine, tandis qu’il est compris usuellement comme signifiant un terme sémantiquement “vide”. Ainsi, les uns

---

\* 이 논문은 2009년 정부(교육과학기술부)의 재원으로 한국연구재단의 지원을 받아 수행된 연구임(NRF-2009-361-A00027).

jugent *ne* explétif inutile pour le système français ; les autres pensent contrairement. Selon les seconds, *ne* explétif a un sens propre ; d'après les premiers, il en est dépourvu. D'où vient cette opposition ou cette confusion? Cette question nous a amené à amorcer une étude sur *ne* explétif.

La méthode que nous avons adopté afin d'aborder la réalité de *ne* explétif est "synthétique", dans le sens où nous ferons recours à la méthode non seulement synchronique mais aussi diachronique. Ce choix méthodique vient de la nature de notre objet d'étude : pour comprendre *ne* explétif, la méthode synchronique n'est pas suffisante ; il est indispensable d'en s'approcher diachroniquement.

## 2. Observation

### 2.1 Usage typique

En français contemporain, on observe plusieurs catégories d'énoncés où apparaît *ne* explétif. Entre autres, le type de l'exemple (1) est spécialement remarquable, dans la mesure où sa construction est originellement latine.

(1) Je crains qu'il *ne* vienne.

La construction ci-dessus se caractérise par les points suivants : premièrement, le verbe est spécifique. Il s'agit d'un verbe qui ex-

prime sémantiquement une sorte de peur. Deuxièmement, l'objet de cette peur est réalisé syntaxiquement par un complément d'objet direct ayant la forme de *que* + P (roposition). Troisièmement, le verbe de la subordonnée est subjonctif<sup>1</sup>). Ce qui est le plus remarquable, c'est le fait que ce type d'énoncé peut être attesté sans *ne* explétif. Autrement dit, l'exemple (2) est aussi correct grammaticalement :

(2) Je crains qu'il vienne.

Ce genre de tolérance existait déjà au XVII<sup>e</sup> siècle, à l'époque où le français moderne est entré dans un état systématiquement stable. Voici la phrase de Corneille (*Nicomède*, I, 2) et celle de Molière (*Don Garcie de Navarre ou le prince jaloux*, II, 6) :

(3) Je crains pour vous qu'un Romain vous écoute.

(4) Je crains bien que j'y perde mes soins.

Bref, *ne* explétif est, même dans son type originel, bel et bien optionnel. Or les linguistes tels que Stauf (1927) et Vendryes (1950) vont plus loin. Selon eux, l'absence de *ne* explétif n'est pas quelque chose de tolérable, mais linguistiquement nécessaire, parce que *ne* explétif est redondant, voire abusif. En d'autres termes, il est considéré chez eux comme un terme lexical inutile ; il n'est même pas regardé comme un mot accessoire. Malgré ce genre de jugement négativement sévère, les locuteurs français

---

1) *Ne* explétif ne peut jamais s'employer devant un infinitif. Cf. Riegel, Pellat et Rioul, 1994, p. 419.

continuent à utiliser *ne* explétif, et d'autres linguistes n'ont cessé d'en chercher la raison d'être.

## 2.2 Classification et nuance

La présence optionnelle de *ne* explétif s'observe dans les constructions variées. Ces constructions peuvent être classifiées en deux groupes : l'un est originaire du latin ; l'autre ne l'est pas. Les deux constructions suivantes représentent le premier groupe.

- les constructions du verbe de crainte comme *craindre* :

- (5) Je redoute qu'il (*n'*)apprenne la vérité.
- (6) J'appréhende que la chose (*n'*)arrive.
- (7) J'ai peur qu'un malheur (*ne*) vous arrive.

- les constructions du verbe de précaution :

- (8) J'empêche qu'il (*ne*) vienne.
- (9) Évitez qu'il (*ne*) vous parle.

Contrairement à *ne* explétif dans les constructions des verbes de crainte ou de précaution, *ne* explétif dans les autres contextes n'ont rien à voir avec le latin dans son origine :

- (10) Je ne doute pas que la chose (*ne*) soit vraie.
- (11) Le temps est meilleur qu'il (*n'*)était hier.
- (12) Sortez avant qu'il (*ne*) pleuve.
- (13) Il s'en faut de dix euros que la somme entière (*n*)'y soit.

Avec les exemples (5)-(13), nous pouvons constater que l'instabilité de *ne* explétif est un point commun aux groupes latin et non latin : la présence ou l'absence de *ne* explétif n'est régie par aucune règle grammaticale. Selon un point de vue répandu, *ne* explétif est présent ou absent en fonction de la nature de l'énoncé : il apparaît plutôt dans l'écrit. Pourtant ce point de vue n'a pas beaucoup de sens ; comme l'indique Grevisse (1990 : 222), c'est dans l'usage littéraire que *ne* explétif est le plus souvent facultatif. La présence de *ne* explétif semble faire apparaître une nuance chez les locuteurs natifs. Qu'est-ce que cette nuance? S'agit-il d'une différence sémantique ou pragmatique?

### 3. Etudes précédentes

#### 3.1 Grammaires

Les grammaires usuelles du français comparent *ne* explétif à *ne* négatif.

- (14) Je crains qu'il vienne.
- (15) Je crains qu'il *ne* vienne.
- (16) Je crains qu'il *ne* vienne pas.

Le terme lexical *ne* dans l'exemple (16) est négatif. C'est un adverbe portant sur le sens du verbe *viene*. Par conséquent, le contenu propositionnel de la subordonnée en (16) est sémantiquement négatif. Ce genre d'ordre sémantique n'a rien à voir avec

*ne* explétif. En français contemporain, *ne* négatif constitue un morphème discontinu avec le forclusif *pas*, mais ce dernier n'est pas la source de la négativité.

Or certains grammariens voient une sorte de négativité dans le cas de *ne* explétif. Grevisse (1986 : 1492) maintient que *ne* explétif exprime une négativité subjective tandis que la négativité de *ne* négatif est objective, et que la subjectivité de *ne* explétif cause sa présence facultative.

Lorsque le locuteur sent dans le contexte une idée de négation, il introduit parfois dans les propositions conjonctives un *ne* que l'on appelle explétif, à la fois qu'il peut toujours être omis et parce qu'il ne correspond pas à une négation objective. Ce *ne* est donc facultatif, même si les grammariens ont essayé de rendre son emploi plus rigide.

Ces propos ne sont pas clairs ou suffisants. Il n'est pas facile de comprendre ce que veut dire une idée de négation que le locuteur sent dans le contexte.

Quant à Chevalier *et alii* (1970 : 430), ils arguent que *ne* explétif apparaît "pour souligner une certaine discordance entre principale et subordonnée". Cette hypothèse n'est pas explicite non plus. On ne se rend pas compte aisément de ce que signifie une certaine discordance entre principale et subordonnée. C'est chez Damourette et Pichon (1940) que se trouve une version plus précise de la discordance en question. Selon eux, *ne* explétif n'est pas un lapsus (p. 114), mais un discordantiel qui exprime "une attitude psychologique dans laquelle il y a discordance entre ce que le sujet désire et ce qui lui semble probable" (p. 116). Un

défaut de cette hypothèse consiste en ceci : sans *ne* explétif existe toujours l'attitude psychologique en cause. Ces auteurs font l'hypothèse que la présence ou l'absence de *ne* explétif dépend du choix des individus qui sentent différemment la discordance en question : *ne* explétif n'apparaît pas dans les énoncés de ceux qui sont moins sensibles à l'inharmonie entre ce que le sujet désire et ce qui lui semble probable. Cette explication peut être estimée trop psychologique ou subjective.

La position de Wagner et Pinchon (1962) est confuse. D'après ces grammairiens, *ne* explétif est associé à une valeur négative dans les propositions comparatives du type : *Il porte moins bien que je ne pensais*, mais il n'a pas de valeur négative dans la construction des verbes de crainte. Ils conservent l'expression "négation explétive" en la critiquant.

### 3.2 Etudes linguistiques

Le nombre des études linguistiques sur *ne* explétif n'est pas grand. Martin (1987), Muller (1991), Molina (2006) sont des linguistes représentatifs qui ont examiné de près la négativité de *ne* explétif. Les deux premiers tentent de prouver que *ne* explétif a une valeur logico-sémantique. Quant au dernier, la valeur de *ne* explétif est pragmatique. D'abord, regardons les travaux de Martin et Muller.

### 3.2.1 Approches sémantiques

On peut dire que Martin interprète logico-sémantiquement l'analyse de Damourette et Pichon. Il cite lui-même ces chercheurs en disant que "l'idée de discordance utilisée par Damourette et Pichon peut se comprendre ainsi : *ne* explétif est le signe que la proposition où il fonctionne appartient à deux mondes distincts, avec des valeurs contradictoires. L'un relève de l'univers de croyance lui-même ; l'autre de quelque image que le locuteur construit."<sup>2)</sup> Un exemple : d'une part sa venue en (15) est "évoquée dans un monde possible que je dis craindre ; mais en même temps est suggéré, sous-jacent dans une image alternative, un monde lui aussi possible où sa venue n'a pas lieu et qui correspond à mon souhait."<sup>3)</sup> Martin continue : "Pour la brièveté, nous appellerons ce monde le "monde alternatif". En d'autres termes, dans le monde possible où *P* est évoqué, objet de ma crainte, *P* est vrai ; dans le "monde alternatif", lui aussi possible, objet de mon souhait, il est faux. Cette contradiction - cette "discordance" si l'on préfère - entre la valeur "vrai" dans le monde évoqué et la valeur "faux" dans quelque monde alternatif entraîne l'usage possible de *ne* dans *P*."<sup>4)</sup>

A l'inverse, lorsque *P* ne concerne pas la contradiction en cause comme dans l'exemple (17), l'usage de *ne* explétif n'est pas possible.

---

2) Martin, 1987, p. 68.

3) *Ibid.*

4) *Ibid.*



(17) \*Je regrette qu'elle *ne* soit partie.

Martin (1987 : 68) spécifie qu'en (17), le monde évoqué et le monde alternatif *ne* sont pas les mondes possibles. Il s'agit du monde réel et du monde contrefactuel. La raison d'être de *ne* explétif n'y existe pas. La théorie de Martin n'est pas en mesure d'expliquer la présence du type non latin de *ne* explétif comme en (18). On ne peut dire que *ne* explétif y désigne la contradiction logico-sémantique des valeurs de deux mondes possibles ; le monde possible où il pleut est évoqué, mais le monde alternatif où il ne pleut pas n'est pas suggéré à la fois.

(18) Sortez avant qu'il *ne* pleuve.

Muller (1991) propose une autre analyse de *ne* explétif. D'après lui, il existe au moins deux sortes de négation. La négation de *ne pas* appartient aux négations que nous voulons qualifier de explicites. *A contrario*, la négation de *ne* explétif est implicite dans la mesure où elle est enfouie dans un autre membre de la phrase. Par exemple, dans la phrase (15) *Je crains qu'il ne vienne*, la négation est contenue en tant que sème dans le verbe *craindre*. De la sorte, ce verbe peut être réécrit par *souhaiter + négation*. C'est *ne* explétif qui explicite cette négation implicite.

Or cette négation implicite que Muller a baptisé "négation inverse" ne donne pas lieu d'expliquer la présence du type non latin de *ne* explétif dans la comparative d'égalité. Il distingue lui-même *ne* explétif dans la comparative d'égalité avec celui dans la comparative d'égalité : le second seul est un cas de la négation

inverse. Muller (1991 : 427) suppose que l'inégalité exprimée par les expressions telles que *plus* ou *moins* inclut la négation implicite vis-à-vis d'une référence. Ainsi dans la phrase *Paul boit plus de vin que Max ne boit d'eau*, la négation implicite explicitée par *ne* explétif exprime une opposition à la quantité d'eau que Max boit. Par contre, ce genre d'opposition ne concerne pas la comparative d'égalité, d'où l'incompréhension de la présence de *ne* explétif dans la phrase comme *Elle en a dépensé autant qu'elle n'en a gagné* (l'exemple de Damourette et Pichon (1940 : 131)). Muller avance une hypothèse *ad hoc*, selon laquelle cette présence inattendue est une contamination (p. 440).

### 3.2.2 Approche pragmatique

Dans la partie précédente, nous avons examiné les contenus essentiels des analyses sémantiques de Martin et Muller. Dans cette partie, nous allons présenter l'analyse pragmatique de Molina. Selon ce linguiste, *ne* explétif est "le reflet de la complexité énonciative qui permet de rendre explicite un point de vue *défavorable* à un certain contenu sémantique" (p. 49). Précisons ces quelques lignes. On peut imaginer une complexité énonciative où *ne* explétif est utilisé. Par exemple, dans la phrase *Elle est plus belle qu'elle n'est intelligente* sont impliqués les cinq points de vue suivants :

- (19) a. point de vue favorable à *elle est belle*
- b. point de vue favorable à *elle est intelligente*
- c. point de vue stéréotypique de *femme* qui lie *belle* et *intelligente*

- d. point de vue selon lequel *elle est belle* est un meilleur argument qu'*elle est intelligente*
- e. point de vue défavorable aux enchaînements possibles à partir de *elle est intelligente*

Molina (2006 : 50-51) présume que *ne* explétif fonctionne comme un mot de l'argumentation. Autrement dit, il est supposé comme un élément concourant à l'activité pragmatique qui choisit un point de vue comme un argument et établit un ordre discursif conforme à l'intention du locuteur. Plus précisément, *ne* explétif est tenu pour un mot du discours qui instruit une orientation argumentative contraire à un certain point de vue et marque une focalisation sur un autre point de vue. La situation polyphonique peut se traduire comme un lieu de la polémique où le point de vue favorable à *elle est belle* est positivement argumenté au dépens du point de vue défavorable *elle est intelligente*.

Pour Molina, *ne* explétif dans la comparative d'égalité est aussi argumentatif mais seulement si l'on veut exprimer un déséquilibre en faveur du premier terme, qui est manifesté comme orientation contraire à un point de vue généré dans le second. Ainsi dans la phrase de Proust *Un ouvrier est aussi bien un monsieur que ne l'est un homme du monde*, Molina trouve une orientation contraire à un point de vue concernant *un homme du monde* et estime que la polémique entre l'orientation et le point de vue opposé n'est pas résolue. Ce débat non clos est la condition de la présence de *ne* explétif.

#### 4. Une autre analyse

Les études dont nous avons traité jusqu'à présent donnent à voir chacune un aspect de *ne* explétif. Pourtant, aucune d'entre elles n'a focalisé son attention sur la question de l'instabilité de *ne* explétif. Enlever *ne* explétif n'influence pas du tout l'existence de la contradiction logico-sémantique des valeurs de deux mondes possibles. On ne comprend pas pourquoi *ne* explétif peut être absent, s'il explicite la négation inverse : l'explicitation de la négation inverse est-elle nécessaire selon les cas? Son absence éventuelle n'est pas compréhensible non plus, si *ne* explétif marque une orientation argumentative dans la situation polyphonique : le marquage de la directionnalité pragmatique est-il nécessaire au cas par cas?

Dans cette partie, nous présentons une autre analyse dont l'objectif est de proposer une explication de la présence optionnelle de *ne* explétif.

*Ne* explétif est une expression très ancienne. Il est utilisé systématiquement dans le latin classique. Nous voulons remonter à ce point pour découvrir une explication de la suppressibilité de *ne* explétif. Fournier (2004) aussi a adopté la méthode diachronique. Il met en lumière les comportements de *ne* explétif en ancien français ainsi qu'en français classique, mais il s'arrête à ces époques. Pourtant, grâce à lui, nous concevons que *ne* explétif de ces périodes apparaît non seulement dans les constructions des verbes de crainte mais aussi dans les comparatives. Voici les phrases du XIIIème siècle cités par Englebert (1984 : 12) :

- (20) Jou criem qu'il *ne* l'en mesavuengne. (†L'Escoufle.)  
 (21) le col plus blanc que *n'est* nois. (†Roman de la Rose.)

Fournier fait voir également qu'en français classique, *ne* explétif n'est pas présent derrière *avant que* ou *sans que*. Ceci montre que la présence de *ne* explétif après ces expressions est une évolution assez tardive.

De plus, les recherches de Fournier font découvrir qu'en français de XVII<sup>ème</sup> siècle, *ne* explétif n'est pas stable tout comme en français contemporain.

C'est dans le cahier inédit de Saussure que l'on peut consulter à la bibliothèque UNIGE qu'est écrit le statut vraiment systématique de *ne* explétif en français du XVI<sup>ème</sup> siècle et du XVII<sup>ème</sup> siècle. Dans le manuscrit consacré au sujet de la poétique, ce maître genevois conduit à comparer les deux français synchroniquement. Selon lui, on ne peut observer aucune grande différence systématique entre les synchronies des deux français. Autrement dit, ces deux synchronies sont presque identiques, à l'opposé des malentendus assez répandus. Or justement ce sont les phénomènes relatifs à *ne* explétif qui donnent une coupure décisive entre les deux états synchroniques. Au XVI<sup>ème</sup> siècle, on confuse souvent *ne* explétif et *ne* négatif à cause de leur forme identique ; d'où la nécessité de différencier les deux *ne*. L'introduction systématique du forcisif *pas* est une réponse à cette nécessité ; au XVII<sup>ème</sup> siècle, *ne* négatif commence à être employé systématiquement avec *pas*. Comme on le sait bien, la situation est changée en français contemporain. On atteste des énoncés où le forcisif *pas* peut assumer tout seul la négativité : *Je sais pas, Pas*

*de victime!*, etc..

Il est temps de passer la frontière entre l'ancien français et le latin. C'est un fait connu que le français est une version du bas latin fondée principalement sur le latin populaire. Ainsi il est naturel d'être tenté d'examiner la forme originelle de *ne* explétif dans la langue latine.

En latin, on ne peut pas dire que *ne* explétif (la forme latine en est *nē* qui est venu des formes primitives *nei* et *ni*<sup>5)</sup>) s'oppose à *ne* négatif (*non*). Son opposé est plutôt *ut* : l'un et l'autre occupent la position syntaxique du complémenteur d'une manière complémentaire. *Ut*, qui est remplacé en français par *que* (latin : *quod*) est utilisé par exemple après les verbes de volonté :

(22) *Suadeo tibi ut legas.* “Je te conseille que tu lises”

(23) *Opto ut exeat.* “Je souhaite qu'il sorte”

Quand l'énoncé de la complétive est négatif, la conjonction est commutée par *ne* :

(24) *Suadeo tibi ne legas.* “Je te conseille que tu ne lises pas”

(25) *Opto ne exeat.* “Je souhaite qu'il ne sorte pas”

On s'aperçoit aisément que dans les constructions des verbes de volonté, *ne* fonctionne comme une conjonction négative (*que* + négation). Il n'en va pas de même pour les exemples suivants :

---

5) Oxford Latin Dictionary, 2012, p. 1279.

(26) *Timeo ne ueniat.* “Je crains qu’il vienne”

(27) *Impedio ne proficiscatur.* “J’empêche qu’il parte”

Dans les constructions des verbes de crainte ou de précaution, ce n’est pas *ut* qui occupe la position syntaxique du complémenteur. Cette fois-ci, c’est *ne* qui introduit la complétive positive. Ce *ne* ne peut être substitué par *ut*. S’il s’agit de la complétive négative comme en (28) et (29), on fait recours à l’adverbe de négation *non*.

(28) *Timeo ne non ueniat.* “Je crains qu’il ne vienne pas”

(29) *Impedio ne non proficiscatur.* “J’empêche qu’il ne parte pas”

Or dans ces constructions aussi, on peut faire usage de la conjonction *ut* à condition que la complétive est négative. C’est au tour de *ut* de fonctionner en tant que conjonction négative.

(30) *Timeo ut ueniat.* “Je crains qu’il ne vienne pas”

(31) *Impedio ut proficiscatur.* “J’empêche qu’il ne parte pas”

En somme, on peut conclure que *ut* et *ne* sont complémentaires et leur choix dépend de la nature du verbe qui les précède.

(32) *Suadeo tibi ut legas.*

→ Je te conseille *que* tu lises.

(33) *Suadeo tibi ne (ut + négation) legas.*

→ Je te conseille *que* tu ne lises pas.

(34) *Timeo ne ueniat.*

→ Je crains *qu’il* vienne/Je crains *qu’il ne* vienne.

(35) Timeo *ut* (=ne non) ueniat.

→ Je crains *qu'il* ne vienne pas.

Les exemples repris en (32)-(35) montrent explicitement la complémentarité entre les deux complémenteurs latins et la grammaticalisation du latin vers le français qui les remplace par le complémenteur français *que*. Le processus inattendu de cette évolution grammaticale est le cas illustré en (34). Il n'est pas facile de comprendre la raison d'être de *ne* dans l'étape française, étant donné qu'il doit être substitué par *que*. Il semble être raisonnable de dire que ce résidu latin est une répétition du complémenteur ; il s'agirait d'un élément redondant et même inutile. On voit maintenant pourquoi *ne* dans l'exemple français en (34) est appelé *conjonctio expletive* ("conjonction explétive") au XIVe siècle.<sup>6)</sup> De même que *en arrière* dans l'expression *Reculez en arrière* est une sorte de pléonasme, le *ne* en question serait digne d'être classé dans la catégorie des pléonasmes. La phrase sans cela est absolument grammaticale. Nous partageons enfin les jugements négatifs de certains grammairiens sur la survie de la conjonction explétive. Il n'a rien à voir avec la négativité. C'est une faute grammaticale condamnable.

L'usage éronné de *ne* explétif a provoqué une série de contamination. En latin, *ne* n'est pas présent dans les comparatives. Le principal subordonnant utilisé dans ces constructions est l'adverbe *quam* :

---

6) Dictionnaire de CNRTL.



- (36) Nulla seruitus turpior est *quam* uoluntaria. “aucun esclavage n’est plus dégradant que l’esclavage volontaire”
- (37) Paulus minus doctus est *quam* Petrus. “Paul est moins savant que Pierre”
- (38) Paulus tam doctus est *quam* Petrus. “Paul est aussi savant que Pierre”

On connaît déjà que *ne* explétif est en relation avec les comparatives au XIII<sup>e</sup> siècle. La contamination s’est faite aussi bien dans les constructions des verbes qui ne relèvent pas de *verba timendi* (verbes de crainte) comme *timeo*, *metuo*, *vereor*, *horreo*, *paveo*, *terreo*, *conterreo* qu’après certaines locutions :

- (39) Quant à mademoiselle Fellaire, il ne doutait pas qu’elle ne fût très riche. (Anatole France, 『Jocaste et le chat maigre』 (1879 : 40))
- (40) M. Stangerson devait normalement passer à Valence à moins qu’il ne se soit arrêté en route. (Gaston Leroux, 『Parfum de la dame en noir』 (1908 : 27))
- (41) Il s’en faut bien que tout ce qui est dans l’esprit ne soit dans le cœur. (Henry Bremond, 『Histoire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu’à nos jours』, t. 4 (1920 : 508))<sup>7)</sup>

Ces contaminations sont engendrées selon les conditions suivantes : d’une part, les énoncés où *ne* explétif est présent expriment une sorte de subjectivité telle que la comparaison, le doute et la nécessité et d’autre part, il y a une co-présence de la con-

---

7) Les exemples repris de la Dictionnaire de TLFi.

jonction *que*. Il n'est pas difficile de s'apercevoir que les deux conditions sont issues des caractéristiques des constructions de *verba timendi*.

Il est regrettable qu'au cours de l'extension de cette grammaire fautive, l'usage déviant de *ne* explétif est toujours adoptée. Faute de raison d'être, ce explétif n'a cessé de faire entrevoir son instabilité. Ainsi les chercheurs comme Grevisse (1990) et Hanse (1997, 2000) avouent la difficulté d'établir une règle grammaticale qui régit la variation de présence et d'absence de *ne* explétif.

A la différence du pléonasmе ordinaire (ex : *Reculez en arrière*), *ne* explétif procure une nuance trop compliqué pour être saisie. Nous voulons distinguer les deux répétitions en qualifiant le premier de sémantique et le second de fonctionnel. La complication de cette nuance, due au fait que la répétition concernée n'est pas sémantique mais fonctionnelle, fait couler beaucoup d'encre, mais n'est pas arrivée à être comprise consensuellement (cf. la partie 3.2). En ce qui nous concerne, nous supposons que la nuance relative au mauvais usage de *ne* explétif n'est rien d'autre qu'un sentiment non saisissable que les locuteurs natifs subissent. Ce sentiment est liée en instance profonde à la répétition abusive de la conjonction explétive.

Il est évident que toutes les répétitions ne sont pas condamnables. Surtout en poésie, les répétitions constituent un dispositif poétique. Cela sert tantôt à mettre en relief le sens répété tantôt à former un rythme. *Ne* explétif est loin de ce genre de dispositif. La co-habitation de la conjonction française *que* et la conjonction latine *ne* est la source des confusions et des oppo-

sitions sans cesse. L'usage de *ne* explétif est une des questions que l'on rencontre souvent dans la grammaire scolaire, mais une réponse adéquate n'est pas proposée. En un sens, cet article a été déclenché par le manque de réponse. Nous avons argumenté que la réalité de *ne* explétif est une conjonction explétive qui n'est pas rangée dans le processus de la grammaticalisation française. Cet explétif n'est pas idiosyncrasique dans la mesure où il existe d'autres traces du latin qui ne sont pas systématisées à la française (ex. l'accord grammatical entre le participe passé composé avec l'auxiliaire *avoir* et son complément d'objet direct qui le précède.)

A strictement parler, *ne* explétif n'est pas un cas pléonastique ; car on ne peut attendre aucun effet à partir de cela. Il est une faute grammaticale qui demande inévitablement l'intervention de la grammaire prescriptive. On observe sa disparition progressive d'abord dans la langue vivante.

L'appellation de *conjonctio expletiva* a perdu quelque part le nom *conjonctio* et l'adjectif *expletiva* a commencé à être lu comme "vide". Pourtant comme nous l'avons noté au début de cette étude, *expletiva* venu du supin *expletivum* de *explere* ne signifie pas "nulle", mais se rapporte à "remplir". Il remplit un espace de la phrase sans relation avec un sens spécifique tout comme le pronom impersonnel *Il* dans la phrase *Il neige*. Ce sujet formel a un sens grammatical de permettre de respecter la règle grammaticale du français qui suit : généralement, le verbe conjugué ne peut débiter une phrase française. *Ne* explétif n'a pas de sens grammatical de ce genre non plus. Les propos de Milner (1989 :

(555-556) sont significatifs :

“sa caractéristique essentielle est donc de ne jouer aucun rôle important au sein de l’ensemble où pourtant il occupe une position. On reconnaît là la notion d’“élément explétif” : ainsi, le *ne* discordanciel des comparatives d’inégalité (*il est plus intelligent qu’on ne le dit*) n’a pas une valeur strictement négative ; il est apparemment induit par le contraste qu’établit la comparaison. Or, ce contraste lui-même est suffisamment marqué par *plus que*. La particule *ne*, dit-on, n’y ajoute rien ; elle ne fait que le confirmer. Elle est donc un surplus, un luxe inutile et c’est ce que marque le terme même d’explétif.”

Nous allons plus loin. Le sens de *ne* explétif est non-sens dans toutes les dimensions. Nous nous permettons de dire figurativement que sa forme est une chrysalide.

## 5. Conclusions

La linguistique contemporaine s’occupe de *ne* explétif notamment dans les domaines sémantique et pragmatique. Elle veut dévoiler son contenu supposé comme négatif.

Dans ce présent article, nous avons proposé une autre analyse effectuée d’un point de vue synthétique. Selon cette analyse, ce fameux explétif est originellement une conjonction explétive qui est en relation complémentaire avec une autre conjonction *ut* employée dans un contexte très limité tel que les constructions des verbes de crainte ou précaution. Cette conjonction latine *ut* est remplacée complètement par la conjonction populaire *quod* dont

la version française est *que*. *A contrario*, la substitution de la conjonction latine *ne* n'est pas achevée parfaitement.

Malgré les prescriptions de quelques grammairiens<sup>8)</sup>, les usagers de *ne* explétif existent toujours, mais ils ne reconnaissent pas la raison de son usage. Il est tenu pour une expression soignée ; par conséquent, il est même recommandé dans l'écriture.

On sait que la linguistique est une science qui n'est pas chargée de rectifier telle ou telle expression. Elle est descriptive et explicative. Mais s'il y a une confusion linguistique résultée de la lacune des informations grammaticales, il serait une tâche pour les linguistes de faire remarquer la source de la confusion linguistique. L'approche diachronique que nous avons adoptée dans ce travail a permis, si nous oserons le dire, d'assumer cette tâche éducative.

La présence non régulière de *ne* eplétif ne constitue pas une exception grammaticale. Il est par nature redondant, inutile, voire abusif. La nuance que les locuteurs natifs sentent n'est pas sémantique ni pragmatique. Elle n'est qu'un effet causé de la répétition explétive qui n'est pas saisissable linguistiquement.

---

8) Notons aussi la prescription de l'Académie française. Cette institution déclare que "*sans que* doit se construire sans négation, (...)". *Défense de la langue française*.

□ Références

- Académie française, “Défense de la langue française”, communiqué publié, Paris, le 17-2-1966.
- Collard J. et L. Nadjo, *La Grammaire du latin*, PUF, 1994.
- Chevalier, J.-Cl. et alii., *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse, 1970.
- Deléani S. et J.-M. Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système*, t. 1, Sedes, 1975.
- Damourette, J. et E. Pichon, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française 1911-1940*, t. 6, Paris, Editions d'Artrey, 1940.
- Englebert, A., “Esquisse d'une histoire de la négation en français”, *Travaux de linguistique*, 11, 1984, pp. 7-25.
- \_\_\_\_\_, “L'opposition *neine... pas* en ancien français”, *Revue de linguistique romane*, 49, pp. 365-378.
- Fournier, N., “Approches théoriques, valeur en langue et emplois du ne dit ‘explétif’ en français classique”, *Langue française*, n. 3, pp. 48-68, 2004.
- Gaatone, D., *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Genève, Librairie Droz, 1971.
- Grevisse, M., *Le Bon Usage*, 12e éd., Paris & Gembloux, Duculot, 1986.
- \_\_\_\_\_, *Précis de grammaire française*, Paris & Louvain-la-Neuve, Duculot, 1990.
- Hanse, J., “Modifications orthographiques et tolérances grammati-

- cales”, *Bulletin de l’Académie royale de langue et de littérature françaises*, Bruxelles, t. LV, n. 1, 1977.
- Hanse, J. et D. Blampain, *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, 4e éd., Bruxelles, Duculot, 2000.
- Marchello-Nizia, C., *Histoire de la langue française aux XIVe et XVe siècles*, Paris, Dunod, 1992[1979].
- Martin, R., *Langage et croyance*, Bruxelles, Madaga, 1987.
- Milner, J.-Cl., *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil, 1982.
- \_\_\_\_\_, *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil, 1989.
- Molina, J. V., “La négation des comparatives”, *Langages*, 162-2, pp. 46-60.
- Muller, C., *La négation en français*, Genève, Librairie Droz, 1991.
- Office québécois de la langue française, *Banque de dépannage linguistique* ([http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?id=2467](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=2467)).
- Riegel, M., J.-C. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994.
- Stauf, I., *Recherches sur ‘ne’ redondant (IXe-XVIIe siècles)*, Paris, Rousseau, 1927.
- Vendreys, J., “Sur la négation abusive”, *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, Paris, Klincksieck, t. 46, 1950.
- Wagner, R. L. et J. Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1962.

« 국문요약 »

허사 *ne*에 대한 연구

임재호  
(연세대학교)

이 논문은 프랑스어 문법에서 흔히 허사 *explétif*로 불리는 *ne*에 대한 연구이다. 허사 *ne*에 대한 문법서들의 입장은 합의되어 있지 않다. 언어학의 성과를 받아들여 언어학의 술어로 설명을 하려는 경우도 있고, 결국은 허사의 행태에 문법 규칙을 부여할 수 없다는 회의적 입장도 있고, 그 허사는 반복이며 잉여인 요소로 무용할 뿐 아니라 남용을 통해 언어적 오염을 유발시키기 때문에 처방을 통해 극복해야 할 오류라고 보는 학자도 있다.

현대 언어학은 특히 의미·화용론이 중심이 되어 이 논제에 대한 분석을 행하였다. 그 분석들에 기본적 공통점이 있다면 허사 *ne*가 일종의 부정성 *négativité*이라는 의미가 있다는 전제이다. 혹자는 그 부정성이 논리·의미적인 것이라 보고, 혹자는 화용론에서 말하는 논증적인 것이라 본다.

그런데 그 허사의 출현은 불규칙적이다. 좀더 정확히 말하면 그것의 사용은 문법 조건이 아닌 사용자의 임의에 따르는 것처럼 보일 뿐 아니라, 사용 기준이 불확실하여 혼란스럽기까지 하다. 이런 상황에서 몇몇 문법학자는, 허사 *ne*의 출현 조건은 문법에서 규정할 수 없는 것이라고 결론지었다.

우리는 이 허사 *ne*의 기준 없는 출현에 주목하여 그 어휘의 실제



와 그것이 야기하는 의미를 파악하고자 하였다. 우리의 검토에 따르면 허사 *ne*는 프랑스어가 된 라틴어에서 *ut*와 함께 상보적 관계를 이루며 사용되던 접속사 *ne*이다. 이것이 프랑스어 문법화 과정에서 정리되지 않고 잔류하여 말하자면 ‘접속사 반복’을 초래하였다. 따라서 의미는 부재하고 그 형적(形迹)만 남은 이 잉여를, 허사 접속사 *conjunctio expletiva*라 칭한 것은 탁명(卓名)이다 - *expletiva*는 “형식적”이라는 의미에 가깝다.

문제는 라틴어에서 공포 동사나 주의·예방 동사 구문과 같이 극히 제한된 경우에만 사용된 접속사 *ne*가 허사 접속사가 되어 근거 없는 오용이 확대되어 왔다는 데도 있다. 이 언어적 오염으로 말미암아 현대 프랑스어에서는 비교 표현이나 고정 표현에서도 그 허사의 임의적 출현을 만날 수 있다.

언어학은 주지하다시피 규범을 세우고 처방을 내리기보다 기술하고 설명한다. 그런데 언어학의 기술·설명이 대상의 실체를 드러내어 자연스럽게 처방으로 이어질 수도 있다. 허사 *ne*는 일부 문법학자들의 주장처럼 더 이상은 사용하지 않는 편이 근거 있는 언어 사용이 될 것이고 언어적 혼란을 줄이는 사례가 될 수 있다. 프랑스어 원어민 화자는 조금 희화하여 말하면, 허사 *ne*를 왜 써야 하는지도 모르고, 그 존재 이유를 모르는 채 사용하고 있는 것으로 보인다. 이 무분별을 불식시키는 교육적 효과도 이 논문이 기대하는 바이다.

주제어 : 허사 *ne*, 부정, 부정성

Mots-clés : *ne* explétif, négation, négativité

논문 투고일 : 2014년 10월 24일

심사 완료일 : 2014년 11월 7일

게재 확정일 : 2014년 11월 7일